

PME

Le Fonds de garantie sera revu à la hausse

Le Fonds de garantie sera revu à la hausse Le capital du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (FGAR) va être revu à la hausse très prochainement, et ce, pour répondre aux nombre important des demandes des PME, qui ne cessent d'augmenter.

C' est, en effet, ce qu'a indiqué hier à Alger le directeur général du FGAR, Khalef Abderraouf, lors de son passage au Forum d'El Moudjahid. Cette mesure s'appliquera également en réponse à la nouvelle loi sur les PME qui a été adoptée en janvier dernier par le Parlement. L'Etat a engagé une politique d'orientation et d'accompagnement des PME. Selon lui, la nouvelle loi d'orientation des PME, mise en place est la meilleure preuve des engagements de l'Etat envers les entreprises. «Le FGAR compte procéder à une recapitalisation afin d'augmenter son capital et avoir plus de capacité, a expliqué encore l'invité du forum. Le Fonds qui détient aujourd'hui 3 milliards de dinars dans son capital est arrivé à «garantir depuis sa création en 2004, plus de 2000 PME pour un montant de 165 milliards de dinars, ce qui a permis de créer 62 000 poste d'emplois», précise Khalef. Il dira que le fonds a accompagné durant le premier semestre de l'année en cours 153 PME, soit plus 22% par rapport à la même période de l'année écoulée (125 PME accompagnées). L'objectif, selon le DG du FGAR est d'accompagner 300 PME d'ici à la fin de l'année. Le nombre de dossiers reçus durant les premiers 6 mois de 2017 est de 159 contre 131 durant la même période de l'année 2016. Ainsi, le constat qu'on peut faire c'est que le nombre de dossier refusé est minime. Le FGAR a accompagné depuis sa création jusqu'au mois de juin de l'année en cours, 1937 petites et moyennes entreprises. Selon le directeur du FGAR, le coût d'investissement de ces entreprises est estimé à 165 milliards de dinars, créant ainsi, plus de 62 000 postes d'emplois. Tandis que le taux des sinistres reste très minime, estimé à 3%. Sur les 1937 PME, seulement entre 60 et 70 n'ont pu rembourser leur crédit, souligne le DG du FGAR qui dira que les normes européennes sont à hauteur de 25%. «Le taux de mortalité des entreprises est naturel et logique, mais à notre niveau nous avons pu gérer la situation à travers notre assistanat et orientations des PME», souligne le DG du FGAR. Ali B.



Algérie – Entreprises : Le FGAR vise l’accompagnement de 300 PME avant fin 2017

Algerie360 [3/07/2017]

Invité ce lundi au forum d’ El Moudjahid, le DG du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) Khalef Abderraouf a fait un bilan des activités avec une insistance sur une nouvelle mission: accompagner les entreprises dans l’export. Cette nouvelle mission accompagne la volonté des autorités (...)

Algérie 360

Invité ce lundi au forum d' El Moudjahid, le DG du Fonds de garantie des crédits aux PME (FGAR) Khalef Abderraouf a fait un bilan des activités avec une insistance sur une nouvelle mission: accompagner les entreprises dans l'export.

Cette nouvelle mission accompagne la volonté des autorités d'encourager les exportations. M. Khalef a estimé que l'objectif principal de ce Fonds est de faciliter l'accès aux financements bancaires à moyen terme afin de supporter le démarrage et l'expansion des PME, en accordant des garanties de crédits aux banques commerciales.

L'objectif également est de compléter le montage financier de projets d'entreprises viables et orienter vers la création et le développement d'entreprises. «Malgré les restrictions budgétaires depuis quelques temps suite à la crise financière et la diminution de la commande publique, le FGAR continue à financer et accompagner les PME», a souligné le DG.

Le fonds, a-t-il indiqué, a accompagné durant le premier semestre 2017, soit plus 22% par rapport à la même période de l'année écoulée (125 PME accompagnées). L'objectif, selon le DG du FGAR est d'accompagner 300 PME d'ici la fin de l'année.

Le nombre de dossiers reçus durant les premiers 6 mois de 2017 atteint 159 contre 131 durant la même période de l'année 2016. Ainsi, le constat qu'on peut faire c'est que le nombre de dossier refusé est minime.

En détaillant les chiffres, M. Khalef a indiqué que le fonds a accompagné 29% PME dans l'Est du pays, 44% dans le centre, 14% dans l'Ouest et 12% dans le sud du pays. 50% des PME accompagnées relèvent du secteur industriel, 25% du BTPH, 22% des services. L'agriculture et la pêche ne comptent que pour 1%.

Les demandes d'accompagnement en matière de l'extension sont plus importantes que pour la création des PME. Le FGAR a accompagné depuis sa création en 2004 jusqu'à juin 2017, un total de 1937 petites et moyennes entreprises. Selon le directeur du FGAR, le coût d'investissement de ces entreprises est estimé à 165 milliards de dinars, avec plus de 62 000 postes d'emplois créés.

Le taux des sinistres reste très minime (3%). Sur les 1937 PME concernées, seulement entre 60 et 70 n'ont pu rembourser leur crédit, souligne le DG du FGAR qui relèvent que les normes européennes sont à hauteur de 25%. « Le taux de mortalité des entreprises est naturel et logique, mais à notre niveau nous avons pu gérer la situation à travers notre assistanat et orientations des PME », souligne le DG du FGAR.

DEMANDE CROISSANTE DES PME

Le Fonds de garantie très sollicité

Mardi 04 Juillet 2017 00:00

Massiva ZEHRAOUI

Au vu de la grande demande, le capital du Fonds de garantie des crédits aux petites et moyennes entreprises (Fgar) sera revu à la hausse. C'est ce qu'a déclaré hier à Alger son directeur général, Khalef Abderraouf en marge d'une conférence de presse au forum d'El Moudjahid. «Le Fgar compte procéder à une recapitalisation afin d'augmenter son capital et avoir plus de capacité», a-t-il indiqué. Il a expliqué que cette mesure permettrait de répondre à la demande croissante des petites et moyennes entreprises, soulignant que «cette mesure s'appliquera également en réponse à la nouvelle loi sur les PME qui a été adoptée récemment par le Parlement». Donnant plus de détails, le responsable a indiqué que «le Fgar compte procéder à une recapitalisation afin d'augmenter son capital et avoir plus de capacités». Il a ajouté que «depuis sa création en 2004, ce fonds est arrivé à garantir plus de 2000 PME pour un montant de 165 milliards de dinars, ce qui a permis la création de 62 000 postes d'emplois» Quelque 153 PME ont été accompagnées par le Fonds de garantie durant le premier semestre de 2017, dira-t-il en notant une hausse de 22% comparativement à la même période de l'année qui l'a précédée où près de 125 PME ont été accompagnées. En ce qui concerne les dossiers reçus, Khalef a fait savoir que le nombre de refus est infime, indiquant qu'au cours des six premiers mois de 2017, il s'élève à 159 contre 131 durant la même période de l'année écoulée. Il a en outre été relevé que le Fgar a accompagné depuis sa création jusqu'au mois de juin, 1937 petites et moyennes entreprises, en sachant que le coût d'investissement de ces dernières est de 165 milliards de DA.. «Le taux de mortalité des entreprises est naturel et logique, mais à notre niveau nous avons pu gérer la situation à travers notre assistantat et orientation des PME», a-t-il affirmé. Par ailleurs, Khalef Abderraouf a appuyé le fait que les garanties octroyées par le Fgar sont des garanties financières et des garanties d'Etat, rappelant que la mise en place de la nouvelle orientation des PME constitue une preuve de la résolution du gouvernement à prendre de vrais engagements envers les entreprises. Selon lui, il faut nécessairement miser sur les petites et moyennes entreprises car elles sont génératrices d'emplois et permettraient par conséquent d'absorber le chômage. Il a rappelé par ailleurs la capacité de couverture financière de ce fonds qui a signé des conventions avec plusieurs banques et établissements. Khalef a indiqué qu'en plus des crédits d'investissement à moyen terme, ce fonds garantit également des crédits bails (leasing).

Le Fgar peut assurer la garantie entre 10% et 80% du montant du crédit demandé par une PME, pour des sommes variant de 4 à 100 millions de DA. Le responsable a encore rappelé que le Fonds de garantie de crédits aux PME, a pour objectifs la facilitation à l'accès de ces entreprises au financement bancaire par l'octroi de garanties financières, aussi bien pour les entreprises nouvellement créées ou leur expansion. Le Fgar permet ainsi aux PME de réaliser des investissements en matière de création d'entreprise, rénovation des équipements, mais aussi d'extension des entreprises.